



Le printemps est là et nous apporte de bonnes nouvelles !
Nous sommes en train de récolter les fruits du travail de toute une année. Les projets vont débiter pour certains et sont finis pour d'autres.
Vous pourrez, avec les beaux jours, profiter du city pour jouer avec vos enfants, mais également du terrain de l'ancien camping pour pique-niquer ou pour taquiner le cochonnet dans le nouvel espace dédié à la pétanque.

La rénovation énergétique de l'école va commencer dès le 2^{ème} trimestre 2025. Elle permettra au bâtiment d'être mieux isolé, mieux ventilé, mieux éclairé et d'avoir un chauffage plus écologique. À terme, nous ferons des économies d'énergie et nos enfants profiteront d'un meilleur environnement.
L'autre bonne nouvelle est le lancement de l'appel d'offres d'architecture pour le pôle santé. Un maître d'œuvre sera choisi parmi les réponses afin de mener à bien cette nouvelle réalisation.
D'autres sujets, comme les ports ou l'urbanisme, sont au cœur de nos préoccupations.
Nous continuons de travailler avec les différents acteurs afin de faire avancer les dossiers.

Prenez soin de vous, profitez de vos proches et des beaux jours.

Votre Maire,
Angèle BAZIN



L'APE vous régale !

Encore cette année, l'Association des Parents d'Elèves a organisé une vente de gâteaux BIJOU pour les habitants de toute la commune.

Aux environs du 1^{er} Mars, l'équipe a distribué des catalogues et des bons de commande dans vos boîtes aux lettres. Si vous souhaitez passer commande, vous pouvez remettre votre commande à l'Agent d'accueil de la Mairie, qui se fera un plaisir de nous les transmettre (commande possible jusqu'au 21 Mars).

Après réception de votre commande, nous vous contacterons par téléphone pour organiser la livraison à domicile, prévue pour début avril. Malheureusement, beaucoup de STOP PUB nous empêchent la distribution dans les boîtes aux lettres, donc n'hésitez pas à vous rendre à la Mairie pour récupérer un bon de commande et un catalogue.

Tous les fonds collectés serviront à financer la Fête de Printemps pour les enfants de l'école. Pour l'occasion, le groupe Batuk Nagô'cean animera l'événement et les enfants défilent dans les rues le 18 avril 2025.

Nous acceptons également les dons, qui sont toujours les bienvenus pour soutenir cette belle initiative.

Merci pour votre soutien !



Joyeux printemps à tous !

Vous avez dit « tactile »

Après avoir supprimé les panneaux d'affichages municipaux sur la commune, pour éviter l'utilisation de documents papiers, en ne conservant que cinq d'entre eux pour « L'Expression Libre ».

L'information municipale poursuit sa modernisation.

Depuis février, la consultation sur écran tactile de tous les documents officiels de la mairie comme les comptes rendus des Conseils, les avis, les publications, etc., ainsi que d'autres informations utiles, est désormais possibles.



D'utilisation simple, facile et ludique, il suffit d'être curieux pour faire une visite virtuelle de ce nouveau matériel !

Alors, n'hésitez pas...

Pour rappel,
« L'article L. 581-13 du Code de l'environnement prévoit que les communes ont l'obligation de mettre à disposition des citoyens des surfaces d'affichage, dites d'« affichage libre » ou d'opinion, et à la publicité relative aux activités des associations sans but lucratif »



Cinq panneaux répondent à cette obligation et se situent :
(Arrêté municipal N°2024-12-022 en date du 19/12/2024)

Place Edmond Besson
Place de l'Église
Port de Chatressac
Rue de la Sablière
Rue du Maine Auriou

Evelyne Réa
Adjointe



Du côté de l'Ancien camping

Dans le cadre de ses engagements, la Municipalité a décidé de mettre en place toute une série d'actions sur l'ancien camping, afin de conforter sa vocation de poumon vert et de lieu de balade.

La municipalité souhaitait faire revivre ce lieu en offrant aux familles un espace de détente et de convivialité. Mais il était nécessaire, en premier lieu, de sécuriser ce parc arboré.

Un diagnostic sanitaire et sécuritaire, commandé par la municipalité, a été effectué du 8 janvier 2024 au 11 janvier 2024.

Les conclusions sont les suivantes :

Sur 155 arbres diagnostiqués, 105 étaient sains, 17 légèrement affaiblis, 27 ont été fortement réduits ou dépérissent et 6 sont morts.

Pour la sécurité de tous, nous avons décidé d'abattre 29 arbres dangereux et de vendre à petit prix le bois qui a été débité.

La somme récoltée nous a permis de réduire le coût de location du matériel pour la réhabilitation du site.

Nous avons convenu de déplacer les terrains de pétanque, qui étaient situés à l'arrière de la salle des fêtes et de les installer à surface égale à l'ancien camping. C'est chose faite aujourd'hui.

Vous pourrez venir vous détendre en famille et profiter de ces nouveaux terrains tous les jours.

Nous souhaitons améliorer l'accueil en y disposant des tables de pique-nique et nous étudions la possibilité d'installer des toilettes publiques prochainement.

Ce lieu est le vôtre, il est ouvert à tous, tous les jours. Toutefois, par mesure d'hygiène, les chiens ne sont pas admis, même tenus en laisse.



Une page se tourne !!

Les anciens sanitaires de l'école.

Après avoir vu passer nombre de petits écoliers depuis plusieurs décennies, le bâtiment abritant les sanitaires de la cour de l'école ont été démolis pendant les vacances d'hiver par les agents techniques de la commune.

D'autres projets pourront naître sur cet espace libéré.



Cimetière

L'entretien du cimetière par la Société GAÏA 17 a démarré le 10 mars pour l'année 2025.

Bruno Elinguel
Adjoint



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) joue un rôle essentiel dans le soutien et l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité, quelle que soit leur tranche d'âge ou leur situation personnelle.

Son champ d'action ne concerne donc pas uniquement des personnes âgées, mais s'adresse plus largement à divers publics au sein de la commune.

- 👉 **Accompagnement des familles en difficulté** : Le CCAS intervient auprès des familles en situation de précarité, en leur offrant des conseils, et en les orientant vers des services sociaux adaptés.
- 👉 **Soutien aux personnes en situation de handicap** : Le CCAS propose des services pour les personnes en situation de handicap, en facilitant leur accès à des aides spécifiques, à des structures adaptées, et en sensibilisant la communauté à leurs besoins.
- 👉 **Aide aux jeunes** : De plus en plus, le CCAS s'implique dans des actions pour les jeunes, notamment en matière d'insertion professionnelle, de santé, et d'accès à la culture.
- 👉 **Prévention et sensibilisation** : Le CCAS participe à des actions de prévention dans divers domaines, comme la santé, la dépendance, ou la violence domestique.
- 👉 **Accès aux droits** : Le CCAS joue un rôle clé dans l'information et l'orientation des citoyens concernant leurs droits sociaux, (droits liés à la santé, à l'emploi ou à la protection sociale).

Nous savons tous que la vie peut parfois nous réserver des surprises et des difficultés inattendues. Dans ces moments-là, on peut se sentir perdu et de ne pas savoir vers qui se tourner. C'est pourquoi il est important d'être informés sur vos droits et les aides existants bien avant de vous retrouver dans une situation d'urgence.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est là pour vous accompagner et vous orienter. N'attendez pas le dernier moment pour prendre contact avec nous. En anticipant vos besoins et en vous renseignant dès maintenant, vous pourrez mieux préparer votre avenir et éviter des situations stressantes.

Pour toute question sur les aides financières, l'accès à la santé, le soutien à l'emploi ou autre cas, le CCAS est à votre disposition pour vous fournir des informations et des conseils adaptés à votre situation.

N'hésitez pas à nous contacter ou nous rencontrer. Nous sommes là pour vous écouter et vous guider avec bienveillance. Chaque question mérite une réponse, et chaque situation peut trouver une solution.

Ensemble, faisons en sorte que personne ne se sente isolé ou démuné face aux difficultés de la vie. Informez-vous, posez vos questions et assurez-vous de connaître vos droits.

Du nouveau au CCAS de Chaillevette : un espace pour tous !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) souhaite évoluer et s'ouvrir à un public plus large.

Notre objectif est de créer un lieu convivial où chacun peut se retrouver, échanger et partager des moments de plaisir.

Notre projet est de commencer par des rencontres autour de jeux de société.

Elles pourraient avoir lieu un jour de la semaine en fin de journée ou en après-midi.

L'entrée serait libre, permanente et gratuite.

Que vous soyez un expert en jeux de société ou simplement curieux, vous êtes les bienvenus !

Nous aimerions connaître votre avis et votre intérêt pour ces événements.

Votre participation est importante pour faire de ces rencontres un véritable succès !

Si vous souhaitez participer en tant qu'animateur ou bénévole, faites-vous connaître.

Contact par téléphone au **06 81 79 39 94** par mail : ccas@chaillevette.fr
ou en mairie le mardi de 14h à 19h sur rendez-vous.

Merci de votre soutien et à très bientôt au CCAS ! Prenez soin de vous et de vos proches.

Jean-Michel Chochoy
Adjoint



L'urbanisme et L'environnement



Le projet « pôle santé » avance...
Les appels d'offres sont en cours pour choisir un architecte.

Le projet de lagunage est toujours d'actualité et dépend des solutions dans l'acquisition de terrains.

L'école

La rénovation énergétique de l'école va commencer ce printemps 2025.
Le maître d'œuvre a recueilli des réponses pour tous les lots et ainsi sélectionné en concertation avec la mairie (Mme La Maire) les entreprises répondant au mieux aux critères de : délai, qualité et coût...



La nouvelle grille tarifaire pour la cantine et la garderie est appliquée depuis le début de l'année 2025; elle permet à quelques foyers de bénéficier d'un tarif à 1€ pour chaque repas.



Les finances

Le budget 2025 de la commune est en cours de réalisation... il sera proposé auprès des conseillers municipaux lors du prochain conseil municipal.



Patricia Sala-Pilet
Adjointe



Les PLU'més de Chaillevette

Chères Chaillevettones, Chers Chaillevettons,

Suite au vote du SCOT par la CARA, la commune de Chaillevette vient d'être amputée de 40% de sa zone urbanisée qui est de fait « déclassée » immédiatement en zone Naturelle. Cela sera entériné dans le PLU que la commune réalisera ultérieurement.

Tout cela en opposition totale avec la grande majorité des habitants qui ont signé plusieurs pétitions s'y opposant, et ont fait savoir leur indignation lors de l'enquête publique du Commissaire enquêteur du SCOT.

Devant une telle obstination, l'association Les PLU'més de Chaillevette a déposé un recours au Tribunal administratif contre la CARA, au motif que la CARA a volontairement négligé d'appliquer au Grand Fer à Cheval et au centre Bourg historique sa propre politique d'évaluation des zones urbanisées telle qu'elle l'a décrite dans son Document d'Orientation et d'Objectifs DOO.

Notre objectif est de conserver la constructibilité du Grand Fer à Cheval dans les limites qui ont été définies par le PLU de 2008, PLU entériné par toutes les autorités du département et conforme à la Loi Littoral.

Depuis 2014 la Préfecture fait la guerre à Chaillevette en refusant les permis de construire au motif que le Grand Fer à Cheval est une zone à habitat diffus et, surprise, elle se refuse, via la CARA, à vérifier si, aux termes de sa propre définition des zones urbanisées dans le DOO, le Grand Fer à Cheval ne serait pas tout simplement un secteur déjà urbanisé, ce que les habitants des 300 maisons concernées savent parfaitement. Or le DOO définit la zone urbanisée d'un village à partir de... 50 maisons, mesure appliquée aux communes de la CARA, sauf au Grand Fer à Cheval de Chaillevette.

Notre avocat a gagné un procès dans une situation très similaire et fait casser le SCOT de la région de Vannes.

D'autres actions locales dont judiciaires sont en préparation, et nous vous en tiendrons informés.

Les PLU'més de Chaillevette, Association Loi de 1901 N° W172010440
Tel : **06 81 18 95 00**
Mail : lesplumesdechaillevette@gmail.com



Le Comité Municipal d'Animation de Chaillevette

Le CMAC a commencé l'année 2025 avec la même énergie qu'en 2024, ouvrant son programme d'animation par une **choucroute-partie** début février.

Annoncée en décembre, celle-ci a fait salle comble et a régalé les convives réunis dans une ambiance festive et chaleureuse. Toutes nos félicitations aux bénévoles qui ont œuvré en cuisine, au bar et au service dans un bel esprit d'équipe.



Une **grande soirée irlandaise** a eu lieu le **vendredi 21 mars à partir de 19 heures** à la salle des fêtes de Chaillevette. Nous avons concocté une soirée à « entrée libre » animée par le groupe LCD (Les Copains D'abord). Au programme des chants marins et ostréicoles en première partie puis une seconde partie avec un répertoire irlandais. Le public a pu apprécier sur place une restauration rapide avec le Food Truck pizzas, burgers et de belles planches apéro et frites du stand CMAC. Nous vous remercions de votre présence; Le CMAC et ses bénévoles étaient enchantés de partager avec vous ce moment festif et musical.



En avril, viendra le tour des enfants : **la joyeuse course aux œufs** est en cours de préparation. C'est à noter dans vos agendas pour le dimanche 20 avril matin.

Si vous avez envie de rejoindre les bénévoles qui aident à ce que nos manifestations festives aient lieu, vous serez accueillis avec plaisir par les membres du CMAC et très vite intégrés à l'équipe.

Contact : cmac.secretariat17890@gmail.com
ou auprès des membres du bureau.

Philippe Pichon, Président du CMAC
Hélène Salmon, Secrétaire du CMAC
Corinne Bossuet, Trésorière du CMAC



La santonine - des pierres et des racines

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 3 février 2025.

Nous avons effectué l'élection de notre Bureau :

Patricia AUCOUTURIER Présidente
Mariannick RABIER Secrétaire

Robert DUC Secrétaire Adjoint
Laurent CORDIER Trésorier

Trois manifestations ont été validées :

- 👉 La brocante le **8 mai** à l'ancien terrain de camping
- 👉 La langoustinade le **23 août** également à l'ancien terrain de camping
- 👉 Le marché d'automne le **9 novembre** à la salle des fêtes.

Nous envisageons une sortie, probablement en Charente, courant septembre. Dès finalisation nous vous informerons par les voies habituelles.

Notre action pour le fleurissement de notre commune sera menée au printemps.

Pour rappel, vous pouvez nous contacter via notre messagerie lasantonine17@gmail.com

Santoninement vôtre.

Bonjour les pétanqueurs !

Bonnes nouvelles pour cette année 2025 !

C'est avec beaucoup de satisfaction que nous constatons l'avancement énergique des travaux entrepris par la municipalité de Chaillevette.

En effet 13 terrains de jeux de pétanque vont être mis à notre disposition prochainement. Terrains, bien entendus, partagés avec les autres associations selon les besoins. A cela s'ajoute un local mis à disposition pour nos rencontres.

C'est dans ce joli parc de l'ancien camping que nous vous invitons à nous retrouver pour jouer à la pétanque les **lundis et mercredi dès 14h00**.

Parce que nous avons les moyens de recevoir nous espérons vous retrouver très vite. Plusieurs tournois et concours vont être organisés cette année et nous ne manquerons pas de vous en informer .

Pour tous renseignements :
contactez le Président au **06 81 21 51 05**



Le club Chaillevette pétanque



Mattéo et ses ballons

Les beaux jours arrivent, nous préparons le séjour pour la cure thermale, 3 semaines intensives.

Nous avons pour projet d'organiser un tournoi de basket 3x3 pour une après-midi récréative, date à définir.

Si vous avez du temps et des idées vous êtes les bienvenus, n'hésitez pas à prendre contact avec nous, et nous suivre sur : la page Facebook "Mattéo et ses ballons "

Marie BECKER, présidente de l'association Mattéo et ses ballons **06 31 67 00 29**



Les Galop'Chailleaux

Que faire en cette période hivernale si ce n'est de mettre à jour nos agendas 2025 avec les INCONTOURNABLES des **GALOP'CHAILLEAUX** au port de Chaillevette :



Dimanche 8 juin : Brocante solidaire en partenariat avec l'association « Recup'Mada » au profit des populations défavorisées de Madagascar.

Samedi 12 juillet : Fête de l'huître avec des animations toute la journée :

Marché gourmand et rassemblement de véhicules anciens le matin, l'après-midi le concert de l'huître mélomane avec à l'affiche « Tetra Brass », quartet de cuivres venu d'Allemagne et pour finir avec la star de la journée, repas les pieds « presque » dans l'eau où l'huître est à l'honneur.

N'oublions pas bien sûr les non moins fameux IMPROMPTUS insolites et variés, rendez-vous surprise uniquement réservés aux adhérents.

Don't worry, be happy comme disent nos amis outre Atlantique, il n'est jamais trop tard pour adhérer ou renouveler pour 2025 (cotisation annuelle de 10€).

Renseignements au **06 84 05 14 80**

Nouveauté 2025 : l'acquisition d'un bateau « l'écume des jours »

Au plaisir de se retrouver au port de Chaillevette, l'endroit où il faut être !



Galop'ment vôtre !!!

Chaillevette loisirs

Notre club a récupéré le vendredi pour retrouver ses bonnes habitudes, grâce à l'accord de la mairie.

Nous sommes maintenant 40 femmes et 10 hommes au club.

Nous avons eu le plaisir d'effectuer le 6 janvier la galette des Rois, et de faire un petit loto chaque mois.



Le 15 février c'est le grand loto qui a très bien fonctionné.

Puis le club c'est offert un restaurant Le « NATIONAL » à Marennes le 7 mars 2025.

L'activité générale est toujours la priorité des membres du bureau. Nous avons perdu un membre d'Arvert, il reste 7 membres.

André Belfort

Association de chasse de Chaillevette

La chasse au petit gibier est terminée pour cette saison. Seule une prolongation chasse gros gibier est active jusqu'au 31 Mars, conséquente aux dégâts causés par les sangliers.

Nous avons reçu nombre de plaintes de personnes dont les jardins, les clôtures, les récoltes ont été saccagés par ces animaux. Des vidéos circulent les voyants déambuler librement dans les rues des villages.

Ils n'ont plus peur de rien, même pas des chasseurs, quelques-uns des nôtres se sont fait charger, sans compter les chiens qui volent sous les coups de leurs groins.



De plus n'oublions jamais qu'une bête n'est jamais deux fois « bête » au premier claquement de portière ou aboiement de chien, ils filent se réfugier près des habitations dans les 150 m interdit à la chasse !! Observation, transmission du savoir on n'arrête pas le progrès, ils sont devenus des sangliers furtifs.

Pour information ils sont impliqués dans 12 accidents avec des véhicules entre Etaules et l'entrée de Breuillet. L'adjonction à notre équipe de chasseurs à l'arc (camouflés, plus discrets, et mieux préparés à la chasse à l'affut) nous aidera, je l'espère, à pallier à ces préjudices.

Concernant les renards 8 d'entre eux ont été prélevés soit à la chasse, soit par piégeage soulageant les poulailers chaillevettons. Nos piégeurs sont accompagnés d'un nouveau membre (retraité) permettant ainsi le relevage des pièges tous les matins, selon la loi en vigueur. N'oubliez pas de nous prévenir en cas d'attaque de renards car il est possible de placer des pièges chez les habitants concernés avec leur autorisation (naturellement).

Une modification d'une partie des réserves de chasse est en cours. Par soucis de sécurité le périmètre du Carrousel, du rond-point des 5 chemins, et le pré aux chevaux route d'Etaules, seront placés en réserve naturelle afin d'optimiser la sécurité de notre commune.

Le président de l'ACCA
Mr Daumer

Expression des liste constituées

Liste OSONS POUR VOUS

Nous souhaitons apporter des clarifications concernant certaines rumeurs qui circulent et vous rassurer. Chaillevette n'a pas de partie "noble".

Les impôts collectés servent à l'ensemble de la commune, quel que soit le secteur où vous résidez. Nous veillons à ce que les habitants accèdent à tous les services, et à assurer l'entretien de notre village dans son intégralité.

L'approbation du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) est une déception pour nous. Votre Maire a voté contre ce projet, et 7 conseillers communautaires se sont abstenus par solidarité envers Chaillevette. Il est important de souligner que la zone naturelle permet la construction en extension.

Nous travaillons activement avec la CARA (Communauté d'Agglomération Royan Atlantique) et la Sous-Préfecture pour obtenir une réglementation plus favorable concernant l'urbanisation de notre commune. Bien que nous comprenions vos attentes, c'est un travail de longue haleine, nous sommes totalement engagés dans cette démarche.

Nous savons que vous attendez davantage, et nous sommes déterminés à mener ce travail de manière rigoureuse. N'hésitez pas à contacter mon adjointe Patricia Sala-Pilet ou moi-même pour toute question ou pour vous aider dans vos projets.

Soyez assurés de l'engagement de toute notre équipe.

A. Bazin

Liste LE VILLAGE VOUS APPARTIENT



Pascale **TEXIER** Valérie **PINTAPARIS** Marie **SENGELIN** Franck **BREMENT**

A vos côtés nous restons engagés et à votre écoute
L'équipe **Le village vous appartient**



 levillagevousappartient@gmail.com

Déjà 1 an que nous sommes en poste et nous continuons à mettre notre engagement au service des Chaillevettones et Chaillevettons.

Nous saisissons chaque opportunité afin de porter votre voix et ainsi défendre vos intérêts avec passion et détermination. Chaque défi que nous rencontrons est une chance d'apporter des idées nouvelles et des solutions constructives pour notre village.

Nous restons unis dans notre engagement à écouter, proposer et à œuvrer pour un avenir meilleur. Ensemble, nous sommes convaincus qu'il est possible d'inspirer le changement et ainsi contribuer à construire un village où chacun se sent écouté et valorisé.

Notre équipe reste soudée au sein d'une majorité qui semble pressée d'exposer un bilan au détriment des finances de la commune (le dernier vote sur la rénovation énergétique de l'école en témoigne), cependant nous continuons à avancer avec optimisme et détermination, car nous savons que notre travail compte et que notre parole est essentielle !



Agenda du printemps

- 18 Avril ■ Fête du Printemps
APE
- 20 Avril ■ Chasse aux oeufs
APE/CMAC

- 8 Mai ■ Brocante
LA SANTONINE
- 23/24/25 Mai ■ Fête foraine
MAIRIE

- 8 Juin ■ Brocante solidaire
GALOP'CHAILLENAUX

Le Train des Mouettes fête les 150 ans de la ligne ferroviaire entre Saujon à La Tremblade

Le 24 juin 1876 le premier convoi ferroviaire s'élance de Saujon à destination de la Tremblade. Ce train, au fil des ans, va permettre un développement de notre territoire en ouvrant des perspectives jusque-là inaccessibles.

Ainsi les huîtres et le sel ont été commercialisés dans toute la France. Les bois ont pu rejoindre les mines de charbon, la résine gemmée dans la forêt a pu se développer, le vinaigre se vendre dans toute l'Europe en assurant l'expédition des produits de l'agriculture. Le train a également permis l'arrivée de nos si chers « estivants », le développement des bains de mer permettant de créer la base de notre économie actuelle.

L'association Trains & Traction vous propose de mettre à l'honneur ce fabuleux outil de développement de notre territoire et de fêter dignement ses 150 ans d'existence en juin 2026.

Pour cela, nous faisons appel à votre mémoire et à vos archives, afin d'illustrer cet anniversaire l'association recherche des iconographies relatant les trains de l'époque : photos, affiches, tous documents illustrant les trains des huîtres etc...

Le lancement des festivités aura lieu le 24 juin 2026 à Saujon, le jour anniversaire, des journées à thèmes seront organisées en juillet et août et la manifestation se clôturera lors des Journées Européennes du Patrimoine de 2026.

Merci de vous adresser à : **Association Trains & Traction - 3 chemin vert - 17600 Saujon**

Email : evenement@traindesmouettes.fr – TÉL. 05 46 05 37 64



Projet artistique « Création en Cours » à l'école, nous avons besoin de vous.

Cette année, la classe de CE2-CM1 de l'école Bernard Tastet participe à un projet artistique, organisé par les Ateliers Médicis. Dans ce cadre, avec Léa Geffard, artiste plasticienne polyvalente en résidence dans l'école, les élèves vont expérimenter diverses créations en lien avec le bouquet.

Pour débiter le projet, les élèves ont besoin de matériaux de récupération : tissu, laine, boutons, restes de bougie, perles, bocaux, carton, fil de fer, ficelle.

Si vous souhaitez donner des matériaux, merci de :

- 👉 déposer vos objets directement à l'école
- 👉 ou contacter Léa au **06 58 65 91 54**.



Infos parents

Au moment où vous récupérez vos enfants, le matin ou bien le soir, n'hésitez pas à prendre connaissance des informations qui vous sont destinées.

Deux endroits leurs sont dédiés.



Côté jardin

Côté cantine



Votre enfant est né en 2022.

Vous pouvez l'inscrire en Petite Section de maternelle pour la rentrée 2025.

Si vous êtes nouveau sur la commune, vous pouvez également inscrire votre enfant.

Pour cela, prenez contact avec la directrice de l'école, Mme Delphine TONNAY '.

- ♦ par téléphone : **05.46.36.64.98** (n'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur)
- ♦ ou par mail : e-chaillevette@ac-poitiers.fr

Documents à fournir : le livret de famille, le carnet de santé de votre enfant (ou un document attestant que les vaccinations obligatoires sont à jour), un justificatif de domicile, un certificat de radiation le cas échéant.

A bientôt

Mme TONNAY, la directrice

Le dispositif heure civique suit son cours à Chaillevette grâce à l'implication des volontaires que nous remercions chaleureusement.

Ainsi, les actions individuelles auprès de personnes seules ou isolées, ayant besoin d'un petit « coup de main » ponctuel, se déploient peu à peu. Depuis janvier, nous comptons à notre actif des aides au rangement de stères de bois, de tailles ponctuelles d'arbustes, de transports d'objets lourds vers la déchetterie, de redressement d'arbres, de petits transports en voiture, de visites amicales ou des moments de jeux, d'activation de notre réseau pour aider à remplacer une aide-ménagère...

Un grand merci aussi pour le bel engagement des volontaires HC qui se sont mobilisés pour aider au montage du City-Stade.

Dans le cadre des actions collectives, une sortie au cinéma de Royan est en préparation pour avril.

Vous n'êtes pas allés au cinéma depuis longtemps, personne ne peut vous y emmener, vous souhaitez découvrir un film puis partager un moment d'échange et de convivialité avec les bénévoles de l'heure civique ?

Alors n'hésitez pas à vous préinscrire.

Contact à l'adresse mail : heurecivique@chaillevette.fr ou par téléphone au **07 82 54 06 58**.

Nous avons en effet besoin d'un ordre d'idée du nombre de personnes susceptibles d'être intéressées. Vous serez ensuite contactés pour l'inscription définitive une fois le choix du film, le tarif de groupe, la date précise et l'horaire arrêtés.

**Pour l'émotion en grand ou pour se fabriquer des souvenirs,
« on a tous une bonne raison d'aller au cinéma » ! A bientôt en salle obscure.**

Hélène Salmon pour la coordination Heure Civique
et Jean-Michel Chochoy, adjoint chargé des affaires sociales

Une nouvelle saison pour le Train des Mouettes et le Soudre Océan Express

Le train restaurant est déjà actif depuis le mois de janvier à raison de deux à trois sorties par semaine. Il rencontre toujours autant de succès, les places sont prises d'assaut dès leur sortie !

Le train touristique sera de retour sur les rails à partir du samedi 19 avril pour une circulation du jeudi au dimanche, puis tous les jours à partir du 3 juillet. Au programme, nous retrouverons tous les trains thématiques emblématiques; Train balade à vélo, Train du marché, Train des loupottes ainsi que les incontournables Train éclades de moules organisés avec le CMAC de la commune.

Côté restauration ferroviaire, les bénévoles et salariés de l'association continuent le travail de restauration de la locomotive 030T Fives-Lille de 1912. Un échange avec une entreprise spécialisée est en cours pour la réhabilitation de la chaudière.

Pour nous soutenir dans ce projet, rendez-vous ici :

www.fondation-patrimoine.org/les-projets/locomotive-fives-lille-n3716/78839

Informations et les réservations sur : www.traindesmouettes.fr – www.seudre-ocean-express.fr

